



COMPTE RENDU

Réunion du Mercredi 1er avril 2015

Mise en œuvre de la réforme des rythmes éducatifs

Comité de suivi n°2

Participants :

Dominique Colombel, Maire adjointe à la vie scolaire et périscolaire
Anne-Marie Lemêtre, Maire adjoint aux sports
Catherine Gauzeran, Maire adjointe à la Jeunesse et aux Accueils de Loisirs extrascolaires
Mathieu Jacques, Conseiller municipal délégué à la jeunesse
Alain Bouhours, Inspecteur de l'Éducation nationale
Sylvaine Soriaux, Directrice de l'école primaire Zénobe Gramme
Judith Van der Stegen, Directrice de l'école élémentaire Saint-Éxupéry
Jean-Louis Piffard, Directeur de l'école élémentaire Paul-Bert A
Charlotte Ganichaud, Présidente de l'AIBCN
Antoine Robert, Président de la FCPE Nord
Jérôme De Lavenne, Président de la FCPE Sud
Karine Krawzyck-Abadin, membre du bureau de l'API
Arnaud Wauquier, DGA Pôle Éducation,
Anne Olivier, Directrice Enseignement Enfance Jeunesse et Sport,

Diffusion : participants + absents excusés (Hervé Masquelier, Valérie Marty, Claire Van Campo + Eric Carraz + directeurs d'école + DDEN + DEJS + DAC + DGS + Cabinet

Ordre du jour :

- **Retour des conseils d'école sur la réforme Éducation nationale, parents, Commune ;**
- **Examen des propositions d'aménagements des temps périscolaires ;**
- **Modalités et calendrier de travail.**

I – Retour des conseils d'école sur la réforme Éducation nationale, parents, Commune

Pour Dominique Colombel, lors des conseils les questions qui sont revenues le plus souvent sont:

- La fatigue des enfants ;
- Le temps passé en collectivité et l'heure de la sortie ;
- Les risques de cumul d'activité ;
- L'organisation pédagogique du mercredi matin et l'absence de restauration ;
- L'organisation des études et des devoirs ;
- Le choix, l'annualité et le contenu des modules ;
- La place des associations dans les écoles ;
- La communication, et notamment sur celle du comité de suivi quant au travail conduit sur la Commune

Ce sont aussi faites jour quelques demandes de changement de l'organisation scolaire (pour mémoire, le premier comité de suivi avait validé le fait de la conserver au moins deux ans pour se donner le temps de l'évaluation).

Il est ainsi possible de regrouper ces questions en trois groupes : pédagogie, modalités pratiques d'organisation du périscolaire, offre de modules.

Les directeurs d'école prennent ensuite la parole :

Pour **Madame Soriaux**, l'organisation a fini par se caler notamment sur les questions matérielles et de déplacement. Sur la question pédagogique les collègues apprécient les 5 matinées qu'ils ont investies de manière active. Les modalités sont pour autant différentes selon les classes. Certaines privilégient les apprentissages fondamentaux et d'autres plus les ruptures. Les APC du mercredi de 11h30 à 12h30 fonctionnent bien.

Les collègues trouvent les enfants fatigués à partir du jeudi et pas au même moment qu'avant entre deux périodes de vacances. Cela a conduit les enseignants à adapter leurs pratiques pédagogiques.

Pour les devoirs, la note de cadrage a aidé. La baisse des effectifs de l'étude a permis un suivi individualisé d'élèves en difficulté les autres par contre s'ennuient et trouvent le temps long. Les études CP CE1 CE2 sont compliquées à animer, celles de cycle 3 sont plus faciles à gérer.

Pour **Madame Van Der Stegen**, la question de la fatigue se pose de la même façon qu'à Gramme mais Saint-Éxupéry du fait de sa spécificité de « petite école » pose de vrais problèmes sur les études. Les CE2 pourraient utilement glisser dans les études de cycle 3. Certains enseignants auraient souhaité que le vendredi après-midi soit libéré.

Pour **Monsieur Piffard**, à Paul-Bert A malgré la question des locaux les animateurs et les enseignants ont bien géré l'organisation. Le système de cartes mis en place fonctionne bien. Les matières les plus exigeantes ont été positionnées sur les 5 matinées. Les après-midi passent vite et les activités de découverte y trouvent leur place. Les Apc fonctionnent bien le midi et le soir. Les études de cycle 2 ne posent pas de problème. Pas de demande de modification des horaires scolaires. Concernant la fatigue elle semble plus liée à une suractivité de certains enfants sur l'ensemble des temps (scolaire, péri et extra scolaire).

Monsieur **Bouhours**, signale que sur l'école Dolto un travail spécifique sera fait avec les enseignants et les parents sur ce sujet.

La question de la fatigue ne peut être mesurée aujourd'hui et ne peut pas être due qu'à la modification des rythmes scolaires.

Concernant la pédagogie les équipes vont se recentrer sur leur organisation pédagogique pour l'analyser et éventuellement la faire évoluer l'année prochaine. En maternelle les enfants sont sur 5 ateliers en matinée ce qui permet de réduire les effectifs. En terme d'attention le mercredi est propice au travail scolaire.

Les associations de parents d'élèves font part de leurs retours :

Pour **Jérôme De Lavenne**, la question de la fatigue n'est pas un point fort de la réforme des rythmes. La question des études pose problèmes du point de vue de certains parents et les avis sont partagés sur leurs finalités et leur organisation. L'organisation générale fonctionne bien. L'annualité des modules posent problème.

Pour **Antoine Robert**, les questions se posent sur les modules et notamment sur la place des associations. La question du maintien de la garderie du mercredi midi est souhaitée par les parents certains souhaiteraient voir ses créneaux étendus jusqu'à 13h30.

Pour **Karine Krawzyck-Abadin**, l'articulation modules études convient. A Pierre-Joigneaux les parents souhaitent une sortie à 17h00. La garderie du mercredi est plébiscitée (utile aux fratries lors des APC) la fourniture d'un repas et la facturation souhaités par certains. Les projets développés dans le cadre des APC sont appréciés. Les APC sur une demi-heure sont trop courtes en cycle 3.

Les parents trouvent que les associations commencent leurs créneaux extrascolaires très tôt après l'école.

Pour **Charlotte Ganichaud**, la fatigue ressort mais les nouveaux rythmes ne semblent pas poser de problèmes pédagogiques. Une demande de départ entre 15h45 et 17h30 est souhaitée. Le coût supplémentaire des « nounous » est regretté, le maintien de la garderie est souhaité. Le contenu des modules doit associer les associations et développer un contenu plus qualitatif. Certains parents regrettent d'avoir abandonné la pratique d'activité extrascolaire.

2- proposition d'aménagement des temps périscolaire cf. documents ci-dessous

Suite aux échanges et pour prendre en compte les remarques formulées par les différentes instances de travail, la Commune propose un aménagement des temps périscolaires pour permettre une sortie des enfants à 16h30 en plus de la sortie à 15h45 et de celle échelonnées de 17h30 à 18h30. Cette nouvelle proposition permettra de réduire le temps de collectivité de certains enfants, de faciliter l'organisation des familles, un meilleur accès aux propositions associatives extrascolaires et l'amélioration des conditions de mise en œuvre des études et des activités périscolaires maternelles et élémentaires.

La proposition de la Commune est accueillie positivement par le Comité de suivi et sera donc travaillée plus avant pour être proposée au conseil municipal dans le cadre de la modification des règlements des temps périscolaires. Les réserves portent sur

les enjeux de pointages. Les services devront trouver un système simple ne multipliant pas les pointages et ne complexifiant pas la compréhension par les parents.

3- Modalités et calendrier de travail.

Les services municipaux travaillent actuellement à l'évaluation des modules 2014-2015 et préparent les modules 2015-2016. Pour ce faire les animateurs de modules travaillent avec les enfants et avec leurs collègues des autres écoles. Ce travail transversal permettra de faire des propositions et d'échanger lors du prochain Comité de suivi du 27 mai.

Concernant les inscriptions périscolaires (accueil du matin, du mercredi, du soir, accès à la restauration scolaire), elles devraient débiter en mai. L'organisation du forum des associations en juin permettra de mettre en avant les activités extrascolaires associatives et municipales et ainsi aux familles de prévoir l'ensemble de leurs inscriptions avant l'été.

Des ajustements (pour tenir compte des jours d'organisation des études et des APC) seront possibles jusqu'à la rentrée.

Le choix des modules se fera à la rentrée selon des modalités sur lesquelles la commune travaille encore à ce jour.

Exemple de fréquentations possibles du périscolaire du soir en maternelle avec un forfait 4 jours

Exemple 1	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
11h30				
12h30				
15h45	Accueil périscolaire maternel	Accueil périscolaire maternel	Accueil périscolaire maternel	Accueil périscolaire maternel
16h30				
17h00				
17h30				
18h30	Départ échelonné	Départ échelonné	Départ échelonné	Départ échelonné

Exemple 2	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
11h30				
12h30				
15h45	Accueil périscolaire maternel	temps libre sortie 16h30	Accueil périscolaire maternel	Accueil périscolaire maternel
16h30				
17h00				
17h30				
18h30	Départ échelonné		Départ échelonné	Départ échelonné

Exemple de fréquentations possibles du périscolaire du soir en maternelle avec un forfait 2 jours

Exemple 1	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
11h30				
12h30				
15h45	Accueil périscolaire maternel	Accueil périscolaire maternel	Sortie 15h45	Sortie 15h45
16h30				
17h00				
17h30				
18h30	Départ échelonné	Départ échelonné		

Exemple 2	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
11h30				
12h30				
15h45	Accueil périscolaire maternel	temps libre sortie 16h30	Sortie 15h45	Sortie 15h45
16h30				
17h00				
17h30				
18h30	Départ échelonné			

Exemple de fréquentation unitaire du périscolaire du soir en maternelle

Fréquentation unitaire temps libre sortie à 16h30 1 soir	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
11h30				
12h30				
15h45	Sortie 15h45	temps libre sortie 16h30	Sortie 15h45	Sortie 15h45
16h30				
17h00				
17h30				
18h30				

Fréquentation unitaire temps libre sortie à 16h30 4 soirs	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
11h30				
12h30				
15h45	temps libre sortie 16h30	temps libre sortie 16h30	temps libre sortie 16h30	temps libre sortie 16h30
16h30				
17h00				
17h30				
18h30				

Exemple de fréquentations possibles du périscolaire du soir en élémentaire avec un forfait 4 soirs

Exemple 1	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
11h30				
12h30				
15h45	Étude	Module	Étude	Module
16h30				
17h00				
17h30				
18h30	Départ échelonné	Départ échelonné	Départ échelonné	Départ échelonné

Exemple 2	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
11h30				
12h30				
15h45	Étude	temps libre sortie 16h30	Étude	Module
16h30				
17h00				
17h30				
18h30	Départ échelonné		Départ échelonné	Départ échelonné

Exemple de fréquentations possibles du périscolaire du soir en élémentaire avec un forfait 2 soirs

Exemple 1	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
11h30				
12h30				
15h45	Étude	Module	Sortie 15h45	Sortie 15h45
16h30				
17h00				
17h30				
18h30	Départ échelonné	Départ échelonné		

Exemple 2	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
11h30				
12h30				
15h45	Étude	temps libre sortie 16h30	Sortie 15h45	Sortie 15h45
16h30				
17h00				
17h30				
18h30	Départ échelonné			

Exemple de fréquentation unitaire du périscolaire du soir en élémentaire

Fréquentation unitaire temps libre sortie à 16h30 1 soir	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
11h30				
12h30				
15h45	Sortie 15h45	temps libre sortie 16h30	Sortie 15h45	Sortie 15h45
16h30				
17h00				
17h30				
18h30				

Fréquentation unitaire temps libre sortie à 16h30 4 soirs	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
11h30				
12h30				
15h45	temps libre sortie 16h30	temps libre sortie 16h30	temps libre sortie 16h30	temps libre sortie 16h30
16h30				
17h00				
17h30				
18h30				